

# LE MOT DU MAIRE-DÉLÉGUÉE

Depuis le début de la Covid 19, ce virus a bouleversé notre quotidien et nous a empêchés de nous rassembler à l'occasion notamment de nos petites manifestations locales.

Les élus de la commune ont néanmoins continué à se rencontrer dans différentes réunions pour débattre sur l'élaboration du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) de Souleuvre en Bocage. Celui-ci a fait l'objet d'une enquête publique en début d'année a été approuvé en conseil communautaire et est dorénavant applicable depuis le 5 novembre 2021. Toute demande d'autorisation d'urbanisme, instruite auparavant par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (D.D.T.M.) à Caen sera maintenant traitée par le service instructeur de l'Intercom de la Vire au Noireau à Vire.

Pendant cette même période, trois familles ont emménagé sur notre territoire, actuellement nous recensons 12 jeunes Mallouins. Il faut remonter vers les années 1940-1950 pour avoir connu une telle jeunesse à Malloué. Ces chiffres pourront d'ailleurs être pris en compte lors du recensement de la population qui aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. En effet, un agent recenseur recruté par la mairie, muni d'une carte tricolore signée par le Maire et où figureront son nom et sa photo vous rendra visite en début d'année 2022, je compte sur vous tous pour lui réserver un très bon accueil.

En 2022, auront lieu les élections présidentielles et législatives. Retenez d'ores et déjà les dates :

- Les élections présidentielles sont prévues les dimanches 10 et 24 avril 2022
- Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022

La date limite pour s'inscrire afin de pouvoir voter à l'élection présidentielle est fixée au vendredi 4 mars 2022 et pour les élections législatives la date est fixée au vendredi 6 mai 2022.

Dans l'attente de se rencontrer, je vous présente ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux de bonheur, de joie et de santé pour cette nouvelle année 2022.

Nathalie DESMAISONS



MALLOUE

## HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DÉLÉGUÉE



Horaire d'ouverture de la mairie :  
chaque mardi de 17h à 18h

Mail : mairiedemalloue@outlook.fr

Secrétaire : Aurélie BLANCHARD

## EVÈNEMENTS 2021

La galette des rois, le repas champêtre et le repas des aînés ont été annulés en raison de la COVID19.

A défaut de ne pouvoir organiser le traditionnel repas de nos aînés, La commune et le CCAS de Souleuvre en Bocage ont eu le plaisir de vous offrir une après-midi spectacle soit à la salle communale de Ste Marie Laumont le mardi 16 novembre 2021 ou dans celle de St Martin des Besaces le jeudi 25 novembre 2021.

## DATES À RETENIR POUR 2022

Repas champêtre le 11 juin 2022

Repas des aînés le 20 novembre 2022

## ÉTAT CIVIL



### Décès

Marie-Louise LOMBARDI, domiciliée  
« Le Château », le 2 septembre 2021 à Lille

## LE COMITÉ CONSULTATIF

La commune déléguée de Malloué n'a pas de conseil communal puisque je suis la seule élue au sein du conseil municipal de Souleuvre en Bocage. C'est pourquoi, j'ai souhaité mettre en place un comité consultatif qui a été acté le 03 septembre 2021 par le conseil municipal de Souleuvre en Bocage. Les membres sont nos anciens conseillers municipaux : Nathalie Desmaisons, Serge Cholet, Catherine Derriant, Gaëtan Desmaisons et Christian Gillette. Ce comité consultatif pourra exprimer ses idées, donner son avis sur les projets et dossiers communaux et discuter de l'avenir de notre petite commune historique. Ce sera avant tout une occasion d'échanger et d'informer sur les différents dossiers collectifs au sein de Souleuvre en Bocage.



## ORGANISATION DES SERVICES TECHNIQUES

Après une période de travail et de réflexion sur l'organisation de l'entretien des espaces verts et autres petits travaux sur les communes déléguées de Campeaux, Bures les Monts, Malloué, Saint Martin Don, Montbertrand et la Ferrière Hareng, il a été constaté que chaque commune avait une organisation distincte. Certaines communes optaient pour la réalisation de l'entretien des espaces verts par un prestataire de service (comme Malloué avec l'entreprise Robin Williams) et d'autres en régie. Cependant, sur les communes en régie il a été constaté un manque de moyens humains pour faire face à l'ensemble des besoins en entretien des espaces verts. Afin d'harmoniser les six communes de ce secteur et afin de faire face à tous ces besoins, un agent technique polyvalent avec un profil de "référént secteur" a été recruté sur le secteur de Campeaux. Ce poste engendre la suppression des prestataires de service privés.



## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES



Tous les mardis sont collectés :

- Les sacs jaunes (Tri sélectif)
  - Les ordures ménagères non recyclables (sac blanc – transparent)
- Dans le cas, où un jour férié est en semaine, la collecte se fera le mercredi.

Pensez à sortir les sacs d'ordures ménagères et de tri la veille au soir ou très tôt le matin.

Pour rappel : Il est interdit de déposer des ordures ménagères, recyclables ou encombrantes près des conteneurs à verres ou poubelles installés sur notre territoire.

La poubelle à côté du conteneur à verre est réservée uniquement pour les capsules, bouchons de bouteilles, couvercles de pots et petits sacs de déchets de pique-nique.

Où vider la litière de chat ?

- ☞ La litière minérale est la plus polluante, surtout si elle a été traitée pour libérer des odeurs. Cette litière est à jeter dans les poubelles non-recyclables.
- ☞ La litière végétale est généralement biodégradable, elle trouvera sa place dans un bac à compost à défaut de celui-ci, il faut la mettre dans un sac à part dans les poubelles non-recyclables.

## AFFAIRES COMMUNALES

### TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021

#### TRAVAUX ROUTIERS ET DE SIGNALISATIONS :



**Des travaux de voirie** ont été réalisés sur la Voie Communale (VC1) du Pont à l'église pour un montant de 17 781,57 € HT

**Signalisation de l'arrêt de bus scolaire** devant la mairie. Plusieurs échanges ont eu lieu dans le courant de l'année 2020-2021 entre la commune de Souleuvre en Bocage et la région au sujet de plusieurs arrêts existants

jugés non conformes par le manque de signalisation, d'aménagement ou arrêt considéré comme dangereux. Au vu des remarques, l'arrêt de bus à la mairie déléguée de Malloué a fait l'objet d'une signalisation par un marquage au sol.



#### TRAVAUX ÉGLISE

Les travaux de réfection de la couverture de la nef avec la restitution des coyaux réalisés en Octobre 2020 ne suffisent pas pour stopper les infiltrations d'eau par le sol. Il est prévu de procéder à la mise en place d'une gouttière en cuivre, celle-ci sera posée après l'accord de la subvention par la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

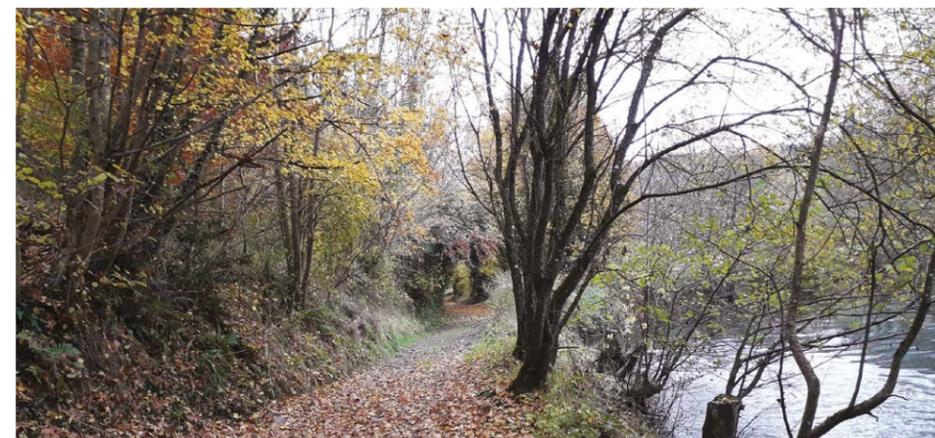
### AFFAIRES DIVERSES

**NIDS DE FRELONS ASIATIQUES** : Pour cette année 2021, nous avons recensé 2 nids de frelons asiatiques. Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques voici la procédure à suivre :

Signaler le nid à la mairie de la commune où il se situe, en indiquant vos coordonnées ainsi que la localisation précise du nid. Un référent de la Fredon ira vérifier le type de nid et s'il s'avère qu'il s'agit de frelons asiatiques, une intervention rapide sera mise en place. Il est inutile de signaler l'observation d'un individu de frelon asiatique, sans avoir localisé son nid.



**CHEMINS PÉDESTRES** : avec l'angoisse de la pandémie de la Covid-19 et les confinements successifs, les activités pour se divertir étaient devenues restreintes. Amateurs confirmés ou débutants ont enfilé leurs baskets pour se ruer vers nos magnifiques chemins de randonnées.



## A L'ÉCOLES DES SOURCES



Après un processus d'échange avec les membres de la communauté éducative, en particulier des membres du conseil d'école puis le vote du conseil municipal de Souleuvre en Bocage, l'école de Campeaux s'appelle désormais « l'école des Sources ».

L'année scolaire écoulée a été une nouvelle fois perturbée par le contexte sanitaire. Le personnel communal et les professeurs ont

toutefois démontré leur volonté de permettre la continuité du service public d'éducation durant toute l'année.

La fin de l'année scolaire a été marquée par deux départs en retraite. Après plusieurs décennies de services dans notre école, Laurence Hinard (34 ans) et Marie-Paule Bouché (21 ans) ont fait valoir leur droit à la retraite. C'est ici l'occasion de les remercier, pour leur implication auprès de nos enfants.

Le 1er septembre dernier, ce sont presque 140 enfants qui ont effectué leur rentrée au sein du groupe scolaire. La rentrée 2021 marque aussi le retour à la semaine de 4 jours dans toutes les écoles de la commune de Souleuvre en Bocage.

Cette rentrée est aussi l'année de l'ouverture au sein de l'école d'un dispositif ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire où 12 enfants sont accueillis).

Les repas sont préparés sur place par la nouvelle cuisinière Véronique Lemutrecy.

Le prix du repas pour l'année scolaire 2021-2022 a été fixé par le conseil municipal à 3,90 €.

Le tarif de la garderie périscolaire est fixé à 0,80€ la ½ heure. Les nouveaux horaires sont les suivants : 7h30-8h35 et 16h30-18h30.



### LAURENCE ET SA CARRIÈRE

Laurence HINARD a été nommée en septembre 1987 sur la classe infantine, juste un an après la création du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) des communes associées de Campeaux, La Ferrière Harang, Montbertrand, St Martin Don, Malloué et Bures les Monts. Elle dit avoir demandé cette école pour "poser un peu ses valises" avant de repartir vers d'autres horizons. L'histoire en sera toute autre.

Laurence Hinard : *"Je ne pensais pas en arrivant à Campeaux y rester aussi longtemps. C'est un peu le hasard. Au fil des rencontres, j'ai trouvé, ici, bien plus que des collègues, des élèves, des parents d'élèves et des élus, j'ai trouvé une famille. Des mots tels que communication, coéducation, bienveillance, ouverture de l'école, coopérative scolaire, temps périscolaires, rythmes de l'enfant... ont été le fil conducteur de ces nombreuses années. Les différents*

*projets pédagogiques et projets communaux menés à bien ont participé à leur donner du sens."*

En 1986, le RPI comptait deux classes à Campeaux et deux classes à La Ferrière Harang. En 1988, ouverture d'une deuxième classe maternelle etc... En 2011, l'école était composée de deux classes à La Ferrière Harang et de six classes à Campeaux (trois classes maternelles et trois classes élémentaires) pour un effectif de 182 élèves.

Laurence Hinard : *"J'ai vu l'école évoluer et grandir. L'augmentation des effectifs a permis l'ouverture de classes et la construction du groupe scolaire ainsi que son agrandissement pour le bien être et le respect des besoins de l'enfant. La volonté des élus et l'implication des parents d'élèves ont animé la vie de l'école pendant de nombreuses années et j'espère que cela continuera ainsi."*

De nombreux enfants de nos six communes historiques ont eu Laurence Hinard comme enseignante. Lorsque nous lui avons demandé de citer quelques anecdotes, elle a répondu *"J'en ai plein la tête et c'est difficile de choisir."* puis elle a ajouté *"40 ans c'est long et pourtant je n'ai pas vu le temps passer. "Je remercie tous les enfants et les parents rencontrés pour ce qu'ils m'ont apporté. Je me suis rendue compte que les années avaient défilé lorsque j'ai eu en classe les enfants de mes anciens élèves. On m'a demandé combien d'élèves j'avais eus au cours de ma carrière alors je vous invite à répondre à ce petit défi."*

En attendant d'avoir la réponse, nous souhaitons à Laurence une bonne retraite.